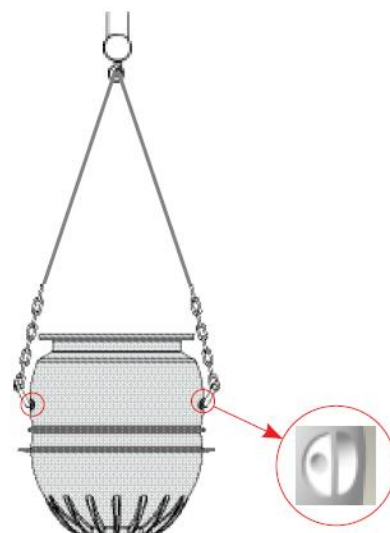
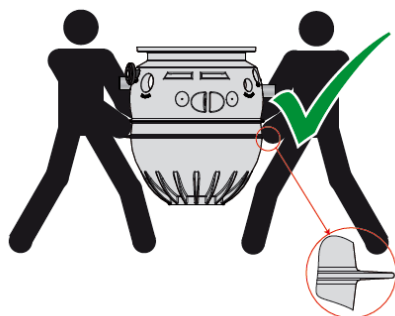


- 1 Précautions à prendre avant installation.
- 2 Réaliser la fouille et aménager le fond de fouille.
- 3 Mettre en place la cuve dans la fouille.
- 4 Effectuer le remblaiement.
- 5 Raccorder les différentes canalisations avant remblaiement complet.
- 6 En cas de remontée de la nappe phréatique.
- 7 Poser la rehausse, si nécessaire.
- 8 Positionner les couvertures.
- 9 Poser la plaque d'identification.
- 10 Mettre en place le flotteur de l'obturateur automatique et le filtre à coalescence.
- 11 Mettre en place le dispositif d'alarme.
- 12 Entretien.

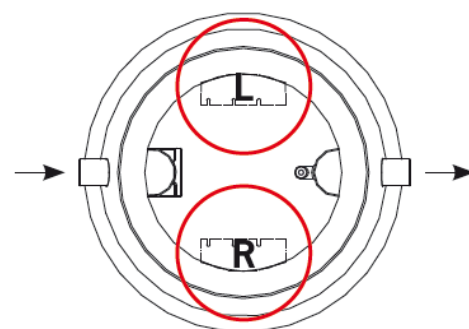
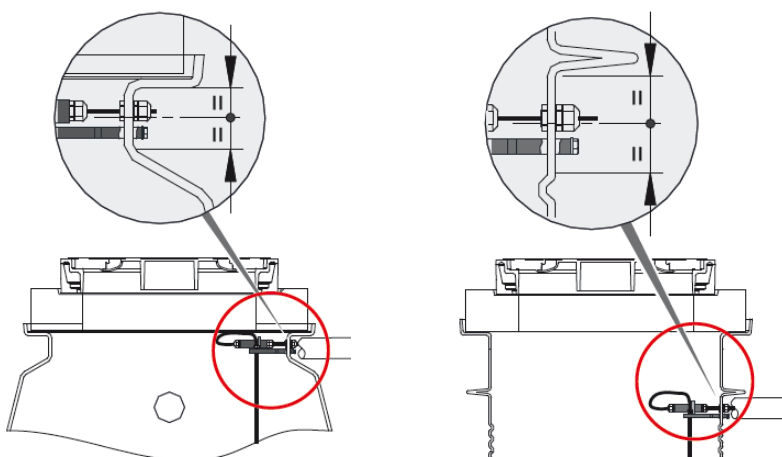
1. Précautions à prendre avant installation.

- 1.1 Vérifier avant implantation l'état général du séparateur et de ses accessoires ainsi que leur bonne conformité par rapport à votre commande.
- 1.2 Décharger le séparateur, posé sur une palette, à l'aide d'un chariot élévateur.

L'utilisation d'une grue par l'intermédiaire d'élingues passées dans les anneaux fixés sur la cuve ne peut se faire que sur la cuve seule, sans couverture ou rehausses.

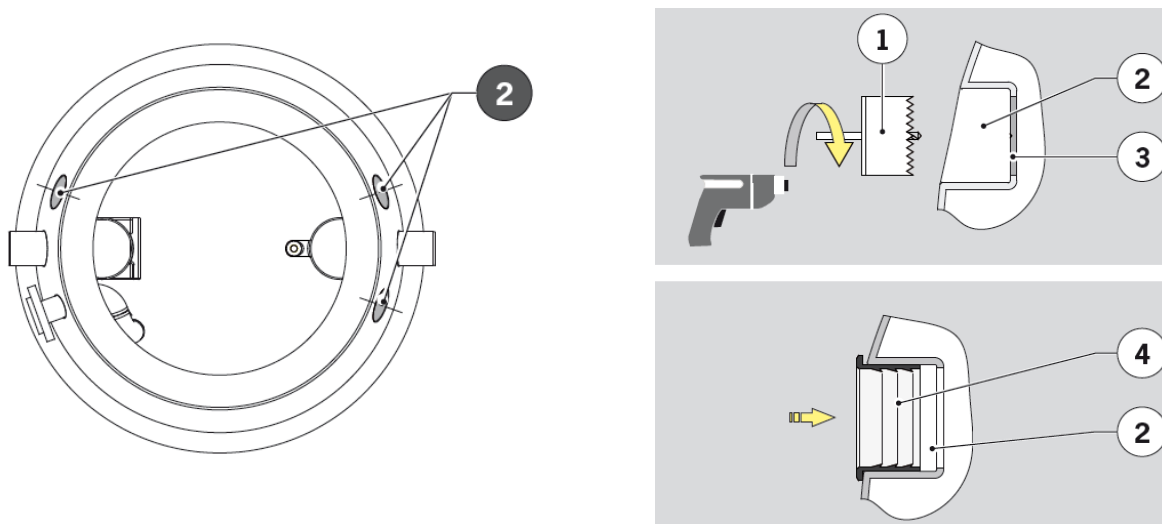


- 1.3 Dans le cas d'une installation avec dispositif d'alarme, mettre en place le support de sonde du dispositif d'alarme sur le haut de la cuve ou de la rehausse. Bien respecter la position du support par rapport au sens d'écoulement du flux.



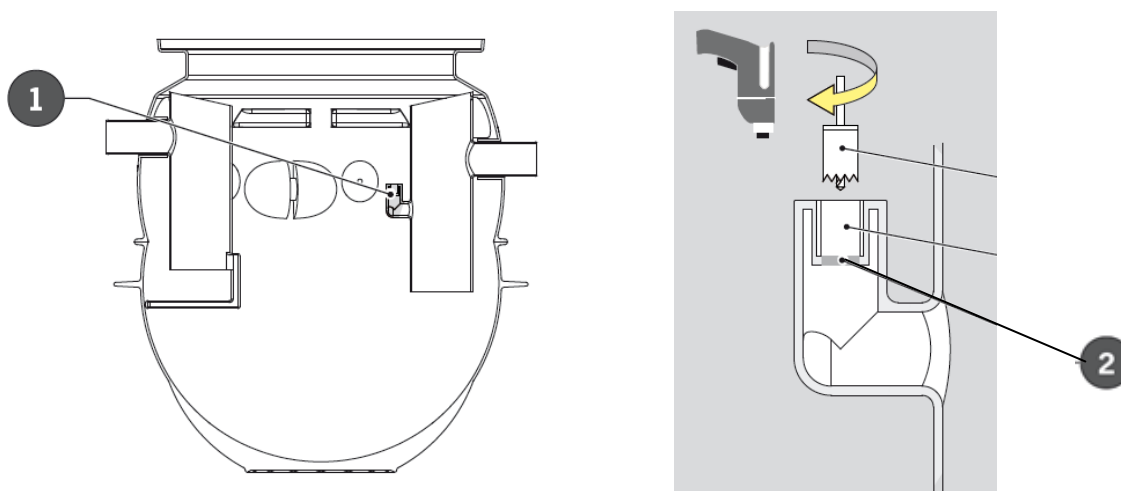
Positions possibles du support de sonde par rapport au flux.

1.4 Raccorder la ventilation ; opération obligatoire pour les séparateurs de graisses et recommandée pour les séparateurs d'hydrocarbures.



Dans un des emplacements (rep.2), percer un trou de diamètre 100 mm maximum. Insérer le joint à lèvres rep.4 (article n°304051) pour assurer un raccordement étanche entre la canalisation de ventilation et la cuve.

1.5 Préparer la prise d'échantillonnage (rep.1), optionnelle, pour les séparateurs de graisses uniquement. Percer un trou dia 22mm (rep.2).



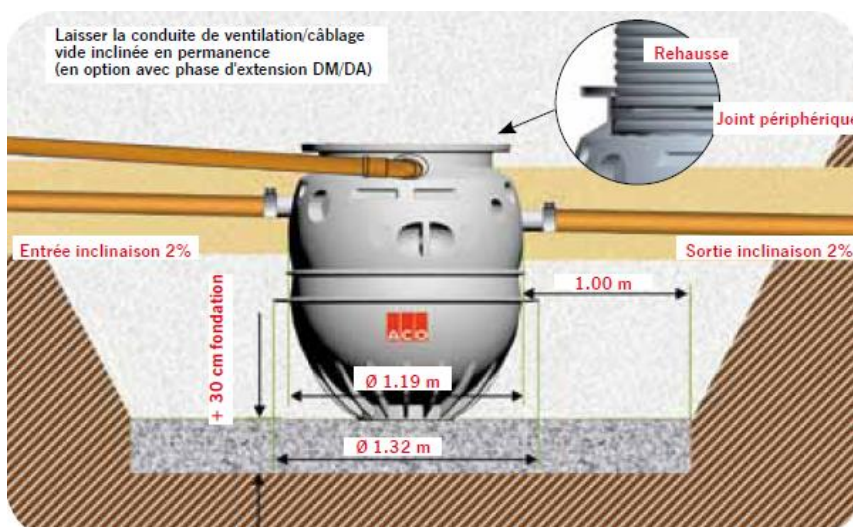
1.6 Tenir compte de la profondeur maximale d'enfouissement de la cuve, avant sa mise en place dans la fouille. Le respect de ces valeurs entre dans le cadre de la garantie sur la stabilité structurelle de la cuve pendant 50 ans.

	Taille Nominale	Profondeur maximale d'enfouissement de la cuve (mm)
Séparateurs d'hydrocarbures	TN 3	3000
	TN 6	3000
	TN 8	3000
	TN 10	3600
Séparateurs de graisses	TN 2	3000
	TN 4	3000
	TN 5.5	3600
	TN 7	3600
	TN 8.5	3600
	TN 10	3600

2- Réaliser la fouille et aménager le fond de fouille.

Les dimensions de la fouille devront prendre en compte un espace de 1ml tout autour de la cuve.

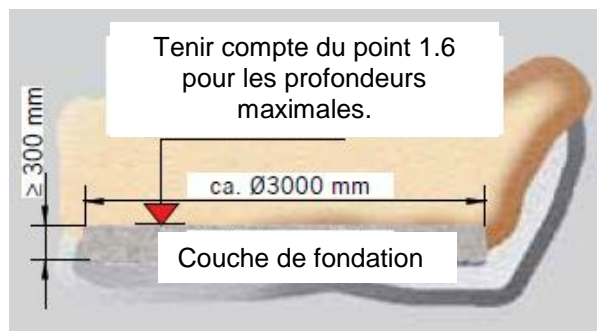
La stabilité de la fouille doit être conforme à la norme NF EN 1610.



Le fond de fouille aura une épaisseur de **30 cm**. Il sera constitué d'un mélange composé de matériaux granulaires à matrice grossière, sable grave, groupe GW ou GI de la norme DIN 18196, ou NFP 94-011.

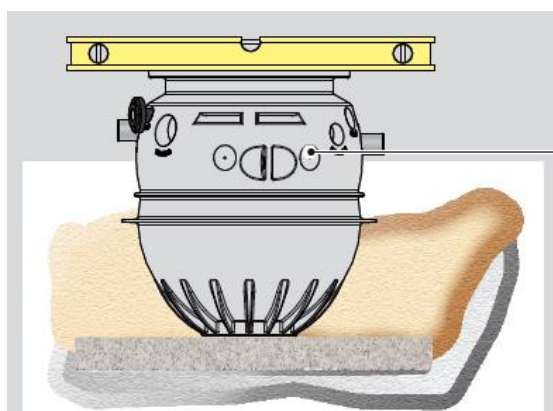
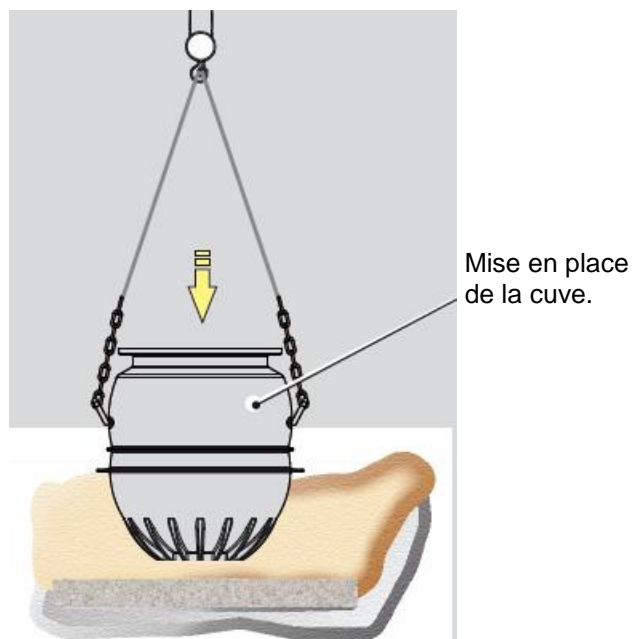
Il sera compacté avec une **densité Proctor > 97%**.

Il sera parfaitement plan et horizontal.



3- Mettre en place la cuve dans la fouille.

Sans couvercle et rehausse.
Positionner la cuve parfaitement horizontalement.
Maintenir la distance de 1ml minimum entre chaque appareil.
S'assurer du bon sens d'écoulement des eaux en vérifiant l'horizontalité des entrées et sorties.



Positionnement de la cuve.

4- Effectuer le remblaiement.

Il sera réalisé avec un mélange de même nature que celui indiqué en point n° 2. Il devra être mis en place par couches successives de **30 cm** et compacté avec une **densité Proctor > 97%**.

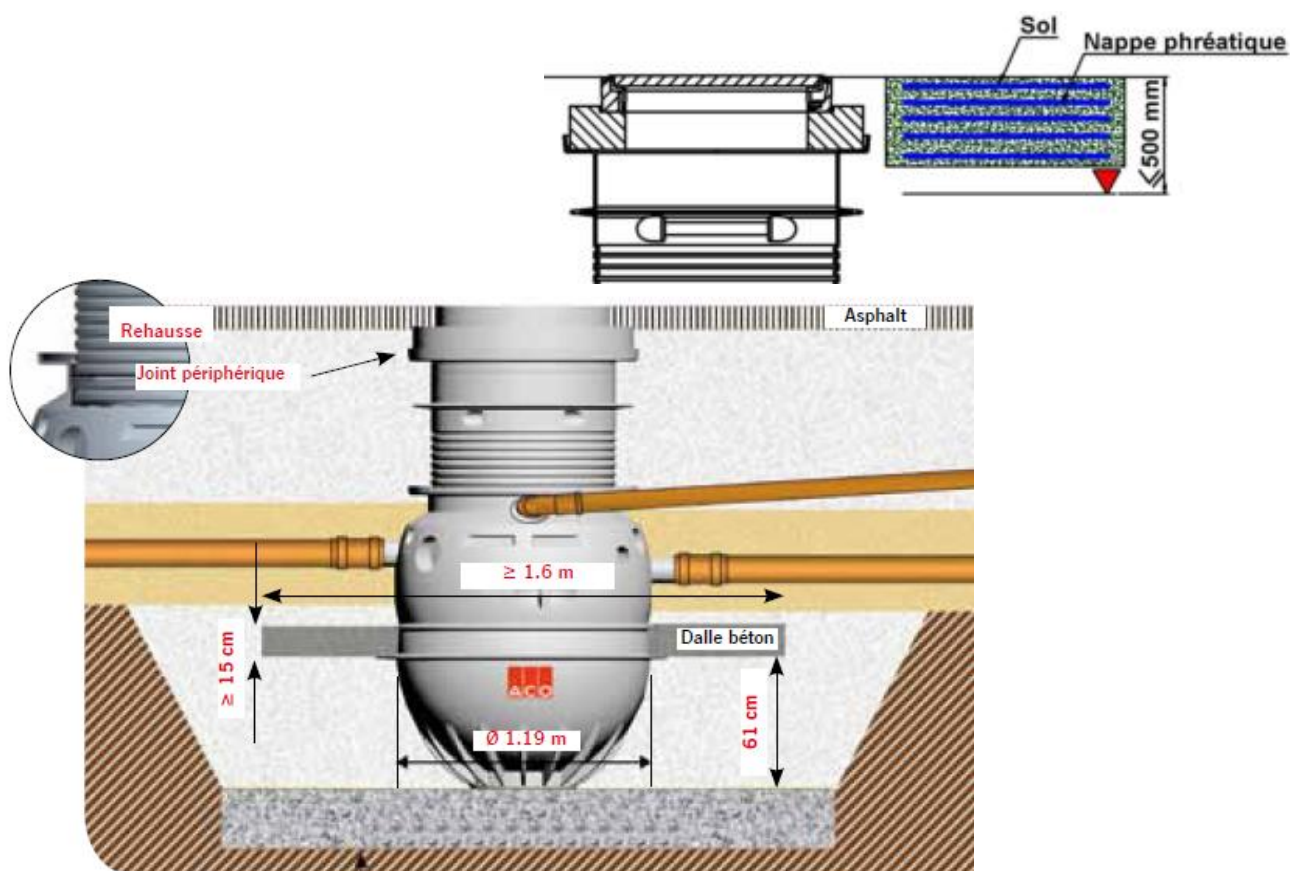
Les matériaux et procédures utilisées ne doivent pas être de nature à occasionner des dommages à la cuve.

La cuve sera remplie en eau, au fur et mesure du remblaiement jusqu'au niveau de la sortie du séparateur.

5- Raccorder les différentes canalisations avant remblaiement complet.

Raccorder l'entrée, la sortie, la ventilation, la canalisation pour le dispositif d'alarme, en s'assurant de l'étanchéité des raccords en conformité avec la norme NF EN 1610.

6 – En cas de remontée de la nappe phréatique, quand le toit de la nappe phréatique est à 50 cm, et moins, de la surface du sol, il faut lester la cuve.



Pour cela, mettre en place une dalle de béton de diamètre 1600 mm minimum avec armature, d'épaisseur 150 mm à 610 mm du fond de fouille (selon schéma ci-dessus).

7 – Poser la rehausse, si nécessaire.

71- Pose de la rehausse avec couverture en classe A ou B

-Mettre à longueur **(H)** la rehausse (3) en déterminant T ou X.

- T = cote fil d'eau; H2 variable selon le séparateur (voir brochure commerciale).
- X = cote du haut du séparateur(4) au sol fini(1).

$$X = T - H2$$

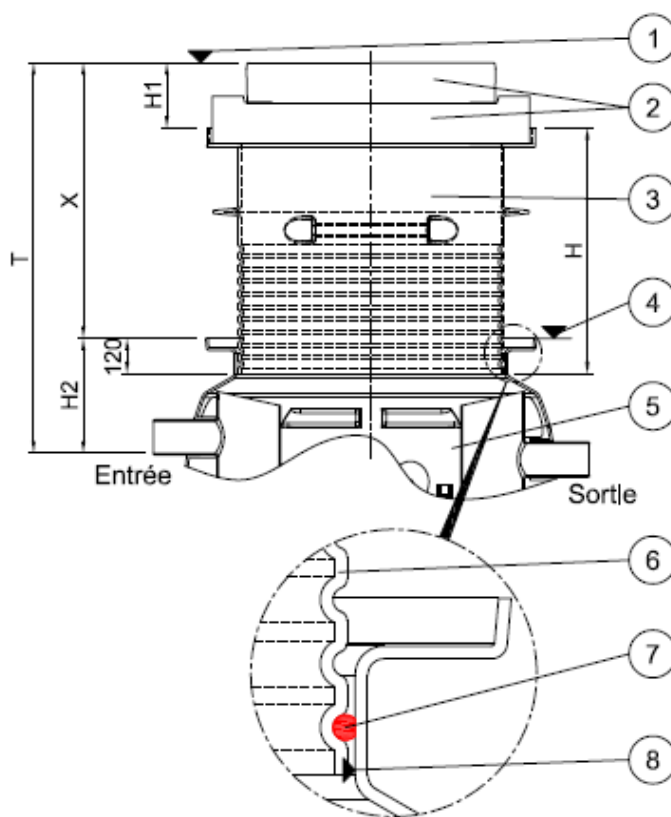
$$H = X + 120 - H1.$$

H1 = 30 mm pour le couvercle en classe A. (2)

H1 = 210 mm pour le couvercle en classe B. (2)

Longueur de contact souhaitée de la rehausse à l'intérieur de la cuve est de 120 mm.

- Positionner le joint torique (7) dans la première gorge au-dessus de la coupe (8).



- Graisser le joint (7) et la partie cylindrique en haut de la cuve (8).

- Positionner la rehausse à la hauteur **X-H1**.

- Comblar la fouille jusqu'au haut de la rehausse avec le même type de remblai et procédure du point 4.

72 - Pose de la rehausse avec couverture en classe D.

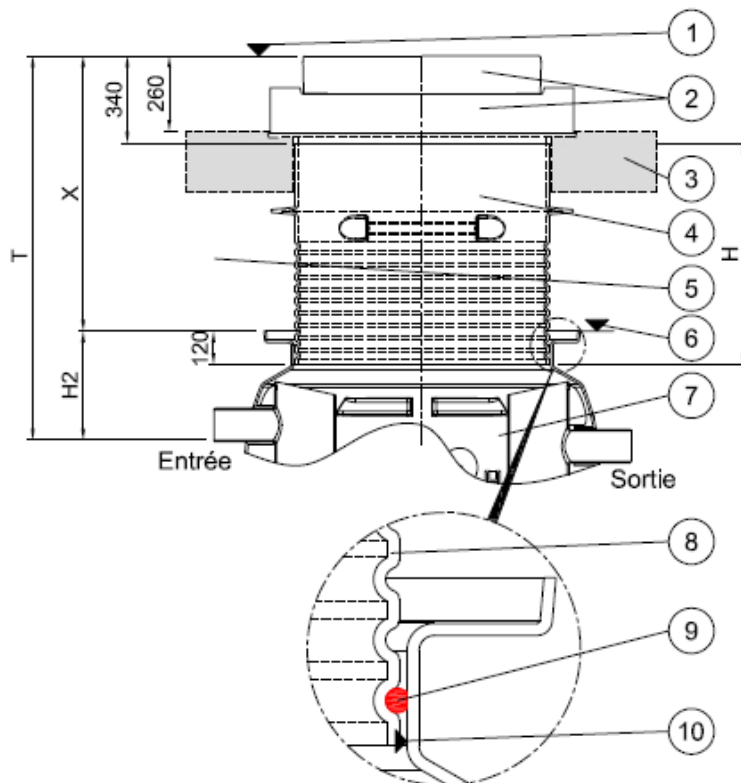
- Mettre à longueur (**H**) la rehausse (4) en déterminant T ou X.

T = cote fil d'eau; H2 variable selon le séparateur (voir brochure commerciale).

X = cote du haut du séparateur(6) au sol fini (1)

$$H = X + 120\text{mm} - 340\text{ mm}$$

Longueur souhaitée de la rehausse à l'intérieur de la cuve : 120 mm.



- Positionner le joint torique (9) dans la première gorge au-dessus de la coupe.

- Graisser le joint (9) et la partie cylindrique en haut de la cuve (10).

- Positionner la rehausse à la hauteur **X-340 mm**.

- Combler la fouille jusqu'au haut de la rehausse avec le même type de remblai et procédure du point 4 en ménageant une réservation pour loger la couronne de répartition des charges.

- Positionner la couronne de répartition des charges (5) sur le haut de la rehausse à - 260 mm / sol fini.

La pose de la couronne doit se faire sur un sol bien compacté avec densité Proctor > 97 %.

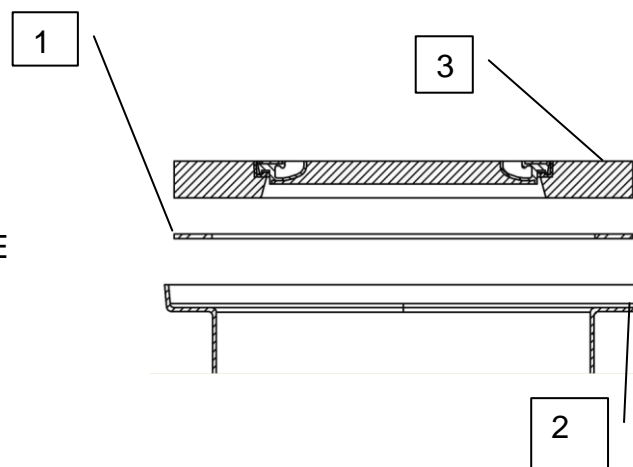
La manipulation de la couronne de répartition (700 kg) doit se faire avec un engin de levage adapté reprenant les 3 points de levage (12).



8- Positionner les couvertures.

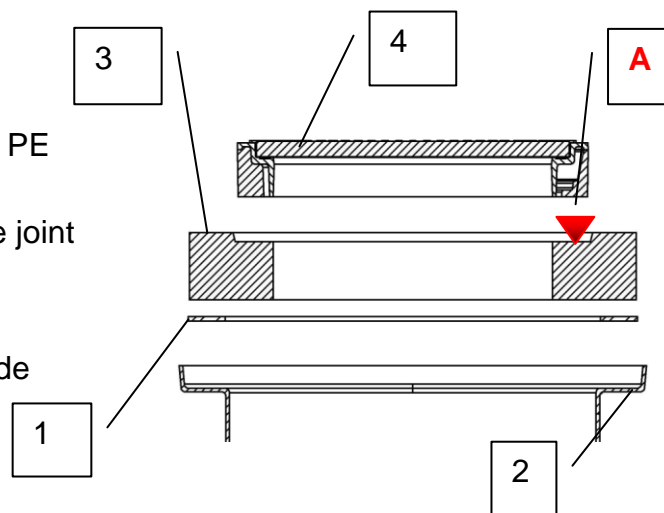
81 – Pose de la couverture en classe A.

- Disposer le joint plat rep.1 dans la feuillure en PE rep.2.
- Insérer la couverture rep.3.



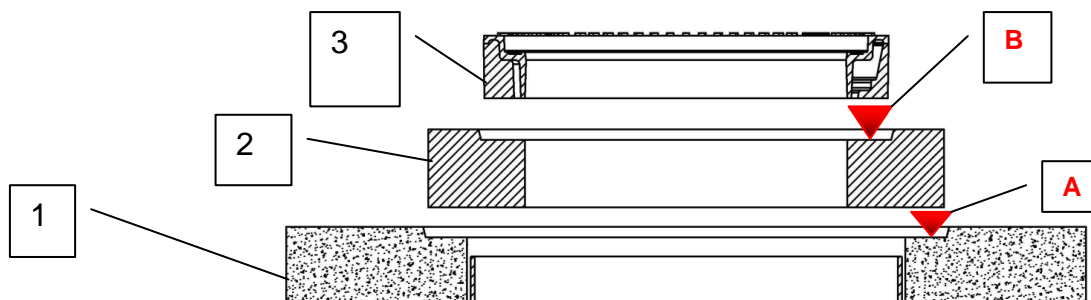
82 – Pose de la couverture en classe B.

- Disposer le joint plat rep.1 dans la feuillure en PE rep.2.
- Disposer la couronne de réduction rep.3 sur le joint plat rep.1.
- Appliquer en (A) un lit de ciment-colle.
- Positionner la couverture fonte rep.4 sur le lit de ciment-colle.



83- Pose du couvercle en classe D.

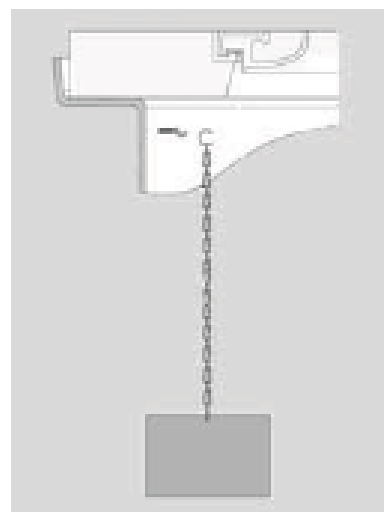
- Appliquer en (A) un lit de ciment –colle dans la feuillure de la couronne de répartition des charges rep.1.
- Disposer la couronne de réduction rep.2 sur le lit de ciment-colle (A).
- Appliquer en (B) un lit de ciment-colle dans la feuillure béton de la couronne de réduction rep.2.
- Positionner la couverture REP.3 sur le lit de ciment colle (B).



9 – Poser la plaque d'identification.

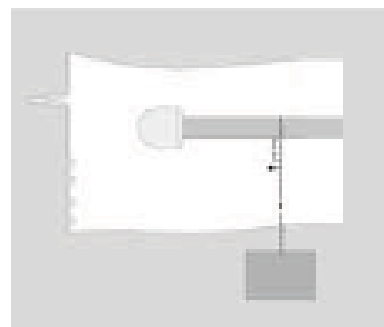
- Sans rehausse.

- Fixer la chaînette sous la feuillure de la cuve avec une vis inox.



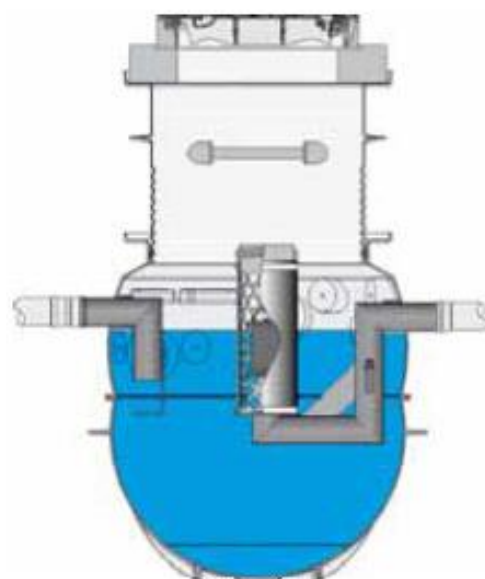
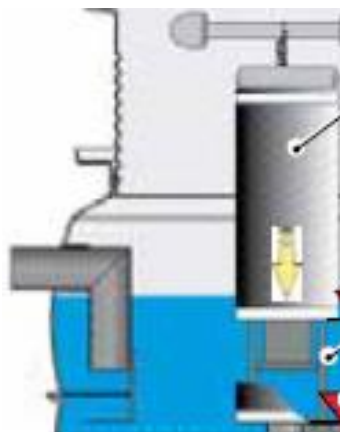
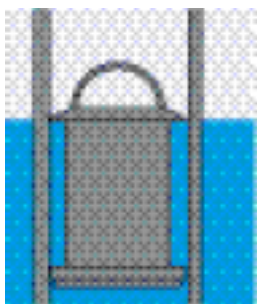
- Avec rehausse.

- suspendre la chaînette autour du renfort situé à l'intérieur de la rehausse.



10 – Uniquement pour les séparateurs d'hydrocarbures, mettre en place le flotteur de l'obturateur automatique et le filtre à coalescence.

- Vérifier que le flotteur se déplace librement dans son logement et que le filtre à coalescence est correctement positionné.



11 – Mettre en place le dispositif d'alarme.

Pour un séparateur d'hydrocarbures : voir procédure PP 513

Pour un séparateur de graisses : voir procédure PP 512

12- Entretien

La cuve en polyéthylène est insensible à la corrosion et ne nécessite aucun entretien particulier.

Les vidanges et évacuations doivent être effectuées par des entreprises spécialisées au minimum une fois par semestre, s'il n'y a pas de déversement accidentel, pour les séparateurs d'hydrocarbures et au moins une fois par mois et de préférence tous les quinze jours pour les séparateurs de graisses (selon la norme NF EN 1825-2).

Après chaque vidange, procéder à la remise en eau du séparateur.

Pour les séparateurs d'hydrocarbures, veiller à ce que l'obturateur automatique flotte librement, et à la propreté du filtre à coalescence.